

~~LK 775~~
Nekr L 0002

~~1059~~ 77

BIOGRAPHIE

DE

AUGUSTE LAMBELET.

PUBLIÉE

PAR QUELQUES-UNS DE SES AMIS

DU **LOCLE**.



Dédiée aux **Républicains Neuchâtelois**.

LOCLE.

IMPRIMERIE COURVOISIER.

1839.

1056

20

BIOGRAPHIE
DE
AUGUSTE LAMBELET.

PUBLIÉE
PAR QUELQUES-UNS DE SES AMIS
DU LOCLE.



Dédiée aux **Républicains Neuchâtelois.**

LOCLE.
IMPRIMERIE COURVOISIER.

—
1859.

BIOGRAPHIE.

Le 4 Janvier 1859, le Locle voyait un immense cortège accompagner un cercueil au champ du repos. Le recueillement et la douleur se peignaient sur toutes les figures. Il semblait que chacun eut perdu une part de soi-même, l'atmosphère semblait peser davantage sur les poitrines oppressées.

Quel était celui que le peuple honorait de ses larmes, ses amis de leurs sanglots, les indifférents de leur émotion, ses adversaires de leur respect? C'était **Auguste Lambelet.**

L'histoire des morts est un enseignement aux vivants. — C'est à ce titre que quelques

amis d'enfance de celui que nous regrettons se permettent de retracer dans ces pages la vie si bien remplie de l'homme dévoué sur lequel tous aimaient à s'appuyer comme sur un des piliers de la démocratie neuchâtoise. Quel est celui d'entre nous qui ne serait pas encouragé au récit d'une existence aussi dévouée qu'énergique ? Quel est celui qui ne brûlerait pas d'imiter le citoyen vaillant à qui la République entière accorde un témoignage si éclatant de reconnaissance ?

AUGUSTE LAMBELET est né le 2 Décembre 1819. Ses premières années ne furent marquées d'aucun événement saillant, et c'est dans sa vie intime, toute d'affection et de dévouement, que nous trouverons quelque souvenir, et un bien touchant se présente le premier à notre pensée. Auguste, qui avait perdu son père bien jeune, avait encore le chagrin de voir sa bonne vieille mère atteinte d'une paralysie complète. Eh bien, c'est à l'amour de son fils, à ses soins constants, dévoués, que la bonne dame dut de ne pas perdre courage ; il nous a été donné de voir les touchants effets de cette sympathie entre la mère et le fils ; le bonheur qui en résultait pour ces deux êtres aimants nous a souvent frappé, et bien souvent, nous

retrouvant dans la suite, nous avons attribué la réussite qui toujours couronna les entreprises d'Auguste Lambelet, à la bénédiction qui s'attache aux pas d'un bon fils.

Relatons encore ici un souvenir qui prouvera combien celui que nous pleurons tenait aux affections de la famille. Nous nous rappelons qu'il nous parlait, étant enfant, d'un frère et d'une sœur morts bien jeunes l'un et l'autre ; leurs noms étaient constamment dans ses discours, et lorsque plus tard, bien des années après, il fut à son tour devenu père de famille, nous vîmes que le souvenir d'êtres chéris ne s'était pas effacé en lui, car il donna aux deux aînés de ses enfants les noms aimés de ceux qu'il regrettait encore.

Nous le dirons dès l'abord, Lambelet ne fut qu'un enfant de nos écoles, et cette circonstance nous donne un légitime sentiment d'orgueil ; son éducation, que quelques-uns croyaient brillante, était le fruit d'une bonne organisation scolaire, comme il en a, grâce à Dieu, toujours existé dans nos Montagnes ; mais aussi et surtout le fruit des travaux et de l'aptitude de notre ami. Supposer ce qu'il a lu serait bien difficile ; mais sa réputation de lecteur infatigable lui était acquise et accordée par chacun ; puis, quand

on saura que sa mémoire était étonnante, vraiment remarquable, on comprendra sans peine comment Auguste Lambelet a pu s'instruire lui-même.

Si nous nous sommes étendus sur ces détails d'une vie toute d'intimité, c'est qu'il importait à notre amitié, à la cause que nous défendons depuis si longtemps, de faire connaître l'homme éminent que nous regrettons.

A l'amour des siens, Auguste Lambelet, acquérant de l'âge, joignit l'amour de la liberté. Il partagea dans ses années d'enfance l'engouement qui caractérisait alors le peuple neuchâtelois pour un régime anti-suisse; et si quelque chose contribua à donner à ses idées une direction toute opposée, nous l'attribuons en toute connaissance de cause aux persécutions dont l'aristocratie, maîtresse de la position après les événements de 1831, accabla le parti patriote. Entre le vaincu désarmé, accablé par la prison et l'exil, et son vainqueur semant la douleur dans des familles innocentes, le noble cœur d'Auguste Lambelet ne pouvait hésiter. Comprenant que l'amour de la patrie, le désir de lui donner la liberté et une position normale avaient été le mobile des hommes du mouvement,

Lambelet se joignit à eux; de là date cet enthousiasme pour la liberté neuchâteloise. C'est ainsi que les persécutions royalistes donnèrent naissance à l'homme politique, qui devait contribuer autant à renverser chez nous le système aristocratique et féodal.

La courageuse phalange des patriotes Loclois reçut avec joie Auguste Lambelet dans son sein, et sa place fut toujours marquée comme celle de secrétaire et de délégué des Comités qui se donnèrent la mission de travailler à l'indépendance du canton. Dire les services précis qu'il rendit alors nous serait bien difficile; qu'il suffise de savoir que ses collègues lui rendent le témoignage d'une activité infatigable, d'une appréciation juste des hommes et des événements, et d'une confiance qui ne douta jamais du succès. A côté de ses travaux de plume, notre ami paya souvent de sa personne dans des occasions critiques, et nous nous souvenons avec plaisir qu'en 1847, lors du passage des armes en faveur du Sonderbund, il prit part aux manifestations publiques du parti confédéré, lesquelles furent certainement une des causes que la trahison ne put être consommée.

Lambelet étant à Berne lors de la rentrée

de la division Ochsenbein, fut électrisé par les manifestations de patriotisme et de dévouement que donnaient à la patrie les populations helvétiques; cet état de choses qui contrastait cruellement avec celui qu'il sentait exister dans son canton, lui fut encore rendu plus pénible après une visite qu'il fit à l'un des martyrs neuchâtelois, à l'avocat Bille. Celui-ci lui fit de graves reproches de la tenue du parti suisse à Neuchâtel, faisant retomber sur lui une grande partie des malheurs dont il se plaignait. Les paroles que le proscrit fit entendre à Auguste Lambelet, furent celles-ci, dans leur sens exact du moins : « Vous avez dans le canton de Neuchâtel des libéraux et point de parti libéral, des efforts individuels facilement brisés et point d'union. Si vous pouvez, jeune homme, remédier à cet état de choses, vous aurez sauvé votre pays. » Ces reproches furent un trait de lumière pour tous les patriotes dont Lambelet était l'envoyé; quelques semaines plus tard les Comités soi-disant des pétitions étaient établis dans tout le canton, et guidaient l'idée de l'émancipation vers le jour de la victoire. Lambelet, qui avait foi dans la prédiction du vieux proscrit, déploya la plus grande énergie au milieu du

Comité qui, au Locle, s'occupa des affaires patriotiques depuis la chute du Sonderbund jusqu'à la révolution de 1848. « L'avenir est à nous, nous disait-il dans cet hiver mémorable, nos adversaires n'existent plus moralement, soyons donc prêts, bien prêts, lorsque le moment de la délivrance arrivera; évitons les fautes de 1831. » Ces idées, que notre ami partageait du reste avec les patriotes éminents du canton, furent sans doute une des puissantes causes de la réussite de notre révolution.

Auguste Lambelet qui, quelques années auparavant, avait déjà été correspondant du journal l'*Helvétie*, et avait produit quelque sensation par ses articles sur la position neuchâteloise, rédigea aussi dans cet hiver de 1847 différents opuscules que la *Suisse* reproduisit et que l'opinion publique accueillit avec empressement.

1848 voyait à peine luire son 29 Février, qu'Auguste Lambelet était à son poste d'honneur et de danger, il siégeait au milieu de ce Conseil d'hommes résolus qui donna vingt minutes à un pouvoir constitué pour mettre lui-même fin à son existence. La première proclamation du Comité républicain fut son œuvre; ces mots habilement choisis étaient

en tête : *Liberté fondée sur l'ordre* ; ils contribuèrent puissamment à faire respecter la jeune république.

Délégué du Locle à la Constituante, il y prit hardiment sa place parmi les novateurs les plus décidés ; mais disons-le, il sut avec le tact qui lui était particulier, éviter de tomber dans les erreurs de droit que partageaient maints de ses collègues au sujet de la gestion de l'ancien gouvernement. Pour Auguste Lambelet, il fallait savoir résoudre la question par un sacrifice d'argent et arriver sans retard à la discussion des principes à poser dans la première constitution neuchâteloise. Plusieurs de ces principes, qui ont fait la joie de la Confédération et notre bonheur, sortent de son initiative ou sont dûs à son énergique défense. Honneur et respect à ta mémoire, vaillant citoyen ! la reconnaissance des républicains si unanimement exprimée, t'était justement due.

Entourée d'ennemis implacables au dedans, puissants au dehors, la jeune république avait besoin de la constante sollicitude de ses promoteurs, de ses défenseurs. Quelques citoyens de la Chaux-de-Fonds, et à leur tête l'avocat Humbert-Droz, poussèrent à la création de l'Association patriotique, insti-

tution aux réseaux étendus et puissants, sentinelle vigilante de nos libertés si chèrement acquises. Auguste Lambelet comprit la portée de cette idée, s'y associa avec le dévouement qui lui était particulier, et on le vit constamment l'un des délégués qui sut donner la vie et l'énergie au nouveau projet.

Quand vint le moment de l'application des nouvelles lois, notre concitoyen se trouve encore sur la brèche. Greffier de justice de paix, secrétaire de la Commission d'Éducation démocratiquement reconstituée, il contribua pour une bonne part à faire entrer dans nos mœurs ces institutions républicaines. Auguste Lambelet ne quitta ces places modestes que lorsqu'il vit plus de bien à faire ailleurs, plus d'activité à déployer encore.

La création des Municipalités le vit parmi ses plus ardents promoteurs, et à cette œuvre il vouait encore ses soins les plus assidus. Il venait d'en recevoir une magnifique récompense par la continuation du mandat que lui déféraient ses concitoyens quelques jours avant sa mort.

Auguste Lambelet savait saisir dans les innovations tout ce qui pouvait être utile au développement des idées et des principes

démocratiques ; c'est à ce titre que quoiqu'il ne fut pas gymnaste, il donna tout son appui, tout son ardent concours aux sociétés de gymnastique qui s'établirent dans le canton ; il était leur orateur aimé, le maître des cérémonies de leurs fêtes ; et tous les jeunes gymnastes qui eurent le bonheur de le connaître, conservent son souvenir comme celui d'un citoyen qui électrisa maintes fois leur cœur au souvenir des grandes actions de nos ancêtres.

Membre de la Société fraternelle de Prévoyance, notre ami fut plusieurs fois président des assemblées de délégués, et presque toujours député de la section du Locle. Son âme se complaisait au bien que cette institution peut faire.

La confiance du peuple l'appela trois fois aux fonctions de membre du Grand-Conseil, et la confiance du Grand-Conseil l'honora de la charge de son envoyé dans les Conseils de la Confédération. Si Auguste Lambelet ne prit pas à Berne la place due à ses talents, il faut l'attribuer à l'ignorance de la langue allemande dans laquelle il se trouvait, ainsi qu'à la position modeste que les événements faisaient à la députation de Neuchâtel ; néanmoins il prit toujours part par son vote à

toutes les mesures utiles et honorables pour la Suisse.

Retracerons-nous maintenant les travaux de ce citoyen infatigable dans la question du chemin de fer de la Montagne. Nous ne le ferons pas, ce serait injurier la population qui profite de ce bienfait et qui nomme Auguste Lambelet parmi ceux à qui elle le doit. Disons seulement que notre ami se montra constamment, lors de l'exécution, un homme à conceptions gigantesques, à caractère inébranlable. Entrant dans les vues hardies d'un homme à qui le Locle doit beaucoup, il resta sûr de la réussite. Ceux qui l'ont vu de près ont pu remarquer sa tenue confiante dans la dernière phase critique de notre chemin de fer. En le voyant on reprenait confiance soi-même.

Les événements liberticides de 1856 le virent continuer son rôle de soldat dévoué de la démocratie. Homme d'actions, de judicieux conseils, il se montra à sa hauteur habituelle dans cette époque critique et mémorable.

L'Association Ouvrière doit également beaucoup à son travail dans ses Comités, et bien certainement la perte que fait le pays sera vivement sentie par les hommes dé-

voués qui, comme Auguste Lambelet, ont eu foi et espoir dans l'avenir de notre industrie nourricière et qui font de louables efforts pour la conserver à nos enfants.

Aux préoccupations de l'homme d'Etat, Auguste Lambelet, appelé à remplir d'importantes fonctions, sacrifia parfois, nous le disons avec regrets, surtout si cela avait pu se faire autrement, ce dont Dieu seul reste juge, sacrifia, disons-nous, de bien sincères amitiés; mais peut-être que nul n'a le droit de s'en plaindre, car il faut se souvenir qu'entourée comme elle l'était d'ennemis violents et puissants, la République avait besoin de tous les sacrifices possibles. Nous croyons qu'ils l'ont bien compris ceux dont nous voulons parler, car nous avons vu leur douleur sincèrement exprimée à la nouvelle de cette mort si tragique.

C'est à grands traits que nous venons d'esquisser la vie politique d'un bon citoyen, et cependant en parcourant ces lignes, le lecteur qui n'aura connu que peu notre ami Lambelet, doutera peut-être de la multiplicité de ses travaux ou de l'aptitude qu'il apportait dans leur exécution; si cela était, nous en appellerions non à l'affection de ceux qui l'ont approché, mais à la mémoire

du peuple neuchâtelois, qui le nomme un grand citoyen, un homme de labeur, un homme politique dans la plus louable expression du mot.

Et cependant disons-le, ce n'est pas rien que sous ce dernier caractère que Lambelet nous apparaît, loin de là. Il fut bon ami; heureux dans ses affections de père et d'époux, il apportait dans les relations habituelles de la société une gaieté communicative; son rire était haut et franc; il chérissait le bon-mot et repoussait l'épigramme; nul plus que lui ne défendit avec plus d'ardeur les absents attaqués.

La population du Locle, localité dans laquelle il est né, était regardée par lui comme faisant partie de sa famille; il chercha constamment à lui plaire et à lui être utile tout à la fois. Jeune encore, il créa une Société dramatique dont il était l'âme et qui donna plusieurs représentations au profit de l'Hospice du Locle. Au moment de sa mort, il était membre honoraire de la Société des Amis de l'Instruction, qui dans ce moment même fait les délices de notre population.

Oublierons-nous de dire que Lambelet, chef d'une nombreuse Compagnie de Pompiers, a considérablement contribué à in-

roduire au Locle une défense du feu intelligente, tranquille et méthodique? Que son énergie et son sang froid dans maintes occasions, lui ont valu, quelques mois avant sa mort, la médaille d'honneur de la Société d'Assurance suisse?

Ses derniers moments passés, dans la nuit du 1^r Janvier, au milieu de ses amis, furent comme un pressentiment: son langage était plus tendre, plus amical encore que de coutume; dans un discours renfermant ses vœux pour la nouvelle année, il nous entretint de la patrie, de nos familles, de nous-mêmes, du malheur commercial qui depuis si longtemps pèse sur notre patrie; puis il nous encouragea tous, nous assurant que Dieu n'envoyait que ce qu'on pouvait supporter, que nous devions avoir confiance en lui, et surtout continuer à vouer notre constante sollicitude aux affaires de la patrie, à tout ce qui peut faire son bonheur.

Auguste Lambelet, que la mort frappa si subitement, eut cependant connaissance pendant quelques minutes de son état désespéré: c'est alors que le père de famille, payant le tribut à la triste nature humaine, s'écria étreint par son affection pour les

siens : « Ma pauvre femme, mes pauvres enfants, qui prendra soin de vous? »

Oh, son pays ! tu l'as entendu ce cri touchant de notre regretté ami, ceux dont il parlait, cette tendre épouse, ces enfants infortunés sont à toi maintenant !!!

Le convoi d'Auguste Lambelet fut accompagné par près de deux mille personnes ; jamais le Locle n'en vit un pareil. Les coins du drap mortuaire étaient tenus par des magistrats et des anciens proscrits, hommes de lutte et de dévouement, qui auraient cru qu'eux seraient partis du combat démocratique avant le champion si ardent, qu'ils accompagnaient au champ du repos.

Les Sociétés de Prévoyance, des Pompiers, de la Gymnastique ;

Trois Cercles convoqués à cet effet et assistant en corps ;

Les rédacteurs des journaux le *National*, l'*Electeur*, l'*Indépendant* ;

Un grand nombre de citoyens ayant fait partie des Conseils de la République et de ses Constituantes ;

Enfin une foule d'amis et de connaissances, et parmi ces dernières une grande partie qui ne partageaient pas les opinions politiques du défunt, sont ceux qui lui ren-

dirent les derniers devoirs. Devant la maison mortuaire, le président du Comité de l'*Helvétia*, le citoyen Ami-Virgile Favre, posa sur le cercueil une couronne civique que la population reconnaissant du Locle avait voté.

La saison et le grand nombre de personnes qui assistaient à la cérémonie funèbre furent un obstacle à ce que les cérémonies du culte et un discours d'ami fussent faits sur le cimetière, ainsi que l'usage l'indiquait; l'assistance se rendit dans le Temple français.

Le service a été lu par M. le pasteur Gallo, qui, dans un discours profondément senti, a fait ressortir la terrible leçon renfermée dans cette mort si soudaine, venant frapper au milieu d'une fête cette intelligence et ce cœur d'élite, cet homme dans la force de l'âge qui pouvait encore rendre à sa patrie bien-aimée tant et de si grands services.

Le citoyen Marchand, proscrit français, a pris ensuite la parole au nom des amis du défunt dans l'intimité duquel il a vécu plusieurs années; il a peint Auguste Lambelet tel que nous l'avons tous connu: lutteur infatigable, plein de ressources et dont l'é-

nergie au moment du combat n'était égalée que par sa magnanimité au jour de la victoire; il a redit sa modestie caractéristique, ses travaux incessants pour acquérir l'instruction, son dévouement pour les classes laborieuses dont il était sorti et qu'il ne voulut jamais quitter, son dévouement encore aux progrès de l'humanité et à la cause de tous les peuples.

Chers amis ! nous venons de vous raconter la vie et la mort d'un grand citoyen, quoique celui-ci n'ait pas laissé de testament politique ; le connaissant, ayant vécu constamment dans l'intimité de sa vie et de sa pensée, nous nous sentons le droit de vous adresser la parole en son nom, et c'est comme d'un devoir sacré à accomplir que nous le faisons en vous disant :

A vous d'abord, jeunes gens de notre patrie ! il vous lègue son amour pour l'instruction ; il vous recommande de vous intéresser constamment aux choses de la patrie Suisse, de les étudier, de les connaître à fond et d'en faire l'application dans le sens

démocratique et humanitaire. — A vous particulièrement, qui habitez le Locle! il vous lègue l'avenir de la Société de Prévoyance, celui de l'Association Ouvrière, de la Société de Gymnastique, et de sa belle Compagnie de Pompiers, dont il a le droit d'être fier. En un mot, comme à une vaillante phalange, il remet entre vos mains l'honneur de continuer tant de bonnes institutions, si brillamment commencées.

A vous, compagnons de ses combats! il vous remet le soin de veiller sur sa bien-aimée République; il vous connaît, son cœur ne vous en dit pas davantage, et c'est tranquille qu'il s'endort jusqu'à un doux revoir.

